



Communiqué / News Release

The Honourable Claudette Tardif, Ph.D., Senator (Alberta)

Pour diffusion immédiate
Le 9 juin 2009

CBC/Radio-Canada toujours en attente malgré les pressions de l'Opposition

OTTAWA – L'avenir de CBC/Radio-Canada demeure toujours incertain dû à l'inaction du gouvernement, même plusieurs semaines après la suppression de 800 postes à l'échelle nationale.

« Le gouvernement est au courant depuis longtemps des problèmes financiers de CBC/Radio-Canada. Il fait la sourde oreille aux recommandations de différents comités parlementaires qui préconisent d'accorder un financement stable à CBC/Radio-Canada. En dépit de ces interventions, le gouvernement n'a rien fait pour empêcher les mises à pied et l'abolition d'émissions régionales » a déclaré l'honorable Claudette Tardif, le jeudi 4 juin 2009, au Sénat.

La sénatrice francophone de l'Alberta a sonné l'alarme la semaine dernière au sujet des communautés linguistiques en situation minoritaire qui seront particulièrement touchées par cette insécurité financière. « Il est crucial de soutenir la présence de la société CBC/Radio-Canada localement, en particulier en français, parce qu'elle agit déjà avec le minimum » a-t-elle souligné, rappelant que le budget de CBC/Radio-Canada est réparti un tiers-deux tiers entre le réseau francophone et le réseau anglophone.

Elle fait part du triste état de la situation : « Dans l'Ouest, du côté francophone, neuf postes à temps plein et quatre postes à temps partiel seront éliminés ; au Manitoba, cinq employés et une personne à la direction seront remerciés ; en Saskatchewan, une personne sera renvoyée ; en Alberta, deux personnes seront mises à pied, un poste à temps plein et un autre à temps partiel et, en Colombie-Britannique, quatre personnes perdront leur emploi » a déclaré l'honorable Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta. Les émissions locales du midi sont toutes annulées et les émissions du samedi seront consolidées pour toute la région de l'Ouest. »

En plus de refuser un prêt-relais à la Société Radio-Canada, le gouvernement considère la possibilité de vendre la société d'État, afin de réduire le déficit fédéral. La vente d'autres sociétés d'État, telles que VIA Rail et le Centre national des arts, seraient également en question. Or, toutes ces sociétés d'État ont des responsabilités et obligations envers la Loi sur les langues officielles. La sénatrice Claudette Tardif a également demandé au gouvernement quels mécanismes seraient utilisés pour assurer le respect des obligations de ces sociétés à l'égard de la Loi sur les langues officielles en cas de vente.

Les membres de l'Opposition continuent de rappeler au gouvernement qu'il doit intervenir rapidement afin de protéger et ne pas diminuer les droits des minorités linguistiques.